

SECRET DE L'USAGER -DIT SECRET PROFESSIONNEL- ET DIGNITÉ DES PERSONNES : QUELS ENJEUX ?

Par Laure Dourgnon

www.laure-dourgnon.com

Mardi 12 juin 2018

Quel est l'enjeu d'une confiance faite à un professionnel ? Que se passe-t-il lorsqu'une personne révèle un élément de sa vie privée, nécessaire pour la relation d'aide, et qui constitue un élément fondamental de sa dignité ?

La question de fond est celle de la confiance. C'est la qualité de la relation entre l'aidant et l'aidé qui détermine le terreau à partir duquel celui ou celle qui est aidé va pouvoir reconstruire. Et cette confiance s'appuie sur la capacité de l'aidant à conserver l'essence de l'information qui lui a été confiée.

Pour autant, le professionnel ne travaille pas seul, et le travail d'équipe permet d'asseoir l'aide sur une réflexion collective plus solide. Certaines informations doivent donc être transmises à l'équipe et au décideur.

C'est pour garantir aux personnes aidées, notamment lorsqu'elles sont en situation de précarité, l'égal respect de leur dignité que la loi française décide de taire certaines informations autour desquelles s'accrochent des préjugés. Mais qui peut garantir que ses valeurs et principes sont véritablement respectés dans l'espace clos des réunions ?

Voici une réflexion sur le secret vue par les usagers, qui interroge les enjeux du secret professionnel au regard de la Démocratie.

Revendiquer le respect du secret des informations couvertes par le secret n'est pas toujours facile lorsque l'on est en position de demandeur, surtout en situation de précarité. C'est pourquoi le secret professionnel ne doit pas opposer aidants et aidés, mais se construire dans la conscience commune que professionnel et usager bâtissent ensemble les conditions d'une vie digne dans un jardin bienveillant et protégé des regards.

Entre secret professionnel, dignité des personnes et besoin d'efficacité, nous travaillerons une éthique de la communication.